



Service de transport scolaire privé Année scolaire 2018-2019



Modalité d'inscription

- REMPLIR le formulaire et nous retourner le tout au plus tard le 9 avril 2018.
- DÉPÔT à l'inscription non remboursable – 100 \$.
 Par chèque (aucun argent comptant) à l'ordre du *collège Regina Assumpta* et le joindre au formulaire d'inscription. Inscrire le nom de l'enfant sur le dessus du chèque.
 - Vous recevrez la confirmation du point d'embarquement et du numéro d'autobus à la mi-août.
 - Si le service ne pouvait vous être offert, vous en seriez informés à la fin du mois de mai.
- APRÈS le 9 avril –
 - sera conditionnelle aux places disponibles et le circuit devra être accepté tel que présenté.
- CHANGEMENT D'ADRESSE ou ANNULATION du service
 - doit être communiqué à la responsable sans délai. La date limite d'annulation sans frais est le 22 septembre. Après cette date, il n'y aura aucun remboursement.

Coûts

1 485 \$ par enfant pour tous les jours d'école (coûts sujets à changement).

Les parents en garde partagée (2 circuits différents) devront déboursier **50 % de plus du coût** du transport scolaire.

Aucune réduction n'est accordée pour les utilisateurs d'un demi-transport (matin ou soir). Le Collège offre divers modes de paiement.



Territoires desservis Le service de transport ne dessert pas la région de Montréal.

| | | | |
|---|--------------------|----------------|------------------------------|
| Blainville Nord et Sud (r) | Deux-Montagnes (r) | Rosemère | Saint-Eustache (r) |
| Boisbriand (r) | Lorraine | Sainte-Thérèse | Sainte-Marthe-sur-le-Lac (r) |
| Bois-des-Filion | Mascouche (r) | | |
| Terrebonne : Terrebonne Ouest, Lachenaie (r), secteur Havre-du-Lac et Chemin Comtois (r), secteur à l'est du Chemin Gascon (r) | | | |
| Laval : Auteuil, Chomedey, Duvernay (r), Fabreville, Laval-des-Rapides, Laval-Ouest, Pont-Viau, Sainte-Dorothée, Sainte-Rose, Saint-François (r), Saint-Vincent-de-Paul, Vimont | | | |

(r) restriction ou hors-circuit : l'élève devra rejoindre un arrêt existant dépassant les 600 mètres de marche.

Aucun autobus ne prend les élèves à la porte de la maison. Des points d'embarquement sont déterminés par le transporteur selon les adresses de chacun des élèves. Dans la majorité des cas, une marche maximale de 600 mètres est nécessaire pour se rendre de la maison au point d'embarquement et vice versa. En moyenne et selon le point d'embarquement de l'élève, le trajet d'autobus ne dépasse pas plus d'une heure 15 minutes. Les autobus arrivent au Collège vers 7 h 30 et quittent à 15 h 05. Tous les élèves à bord de nos autobus doivent effectuer un transfert pendant le parcours.



Service de transport scolaire privé Année scolaire 2018-2019

1^{re} sec. 2^e sec. 3^e sec. 4^e sec. 5^e sec.

Nom de l'élève : _____ Sexe : _____

Responsable : _____

Courriel : _____

Téléphone : Domicile : _____ Cellulaire : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Rue transversale : (intersection) → _____

Signature du responsable

Date

GARDE PARTAGÉE – 2^e adresse **(frais supplémentaires – voir coûts)**

Nom de l'élève : _____ Sexe : _____

Responsable : _____

Courriel : _____

Téléphone : Domicile : _____ Cellulaire : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Rue transversale : (intersection) → _____

Signature du responsable

Date



**DÉPÔT 100 \$ - Joindre un chèque (pas d'argent comptant)
à l'ordre du Collège Regina Assumpta**

Pour usage interne seulement : Dépôt : _____